



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E57151

VALABLE JUSQU'AU 16/11/2023

ÉDITÉ LE 11/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/05/1990
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/03/2000
199 950

Raison sociale : SYSTHERM (SAS)

74 IMPASSE DENIS PAPIN
73100 GRESY SUR AIX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 1990B00231

Téléphone : 04 79 34 83 08
Portable :

Fax : 04 79 34 83 10

Siret : 377 938 063 00023
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 788241

Site Internet : www.lansard.fr
E-mail : systherm@lansard.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.220034
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.220034

Responsabilité légale :
LANSARD DEVELOPPEMENT (418 090 809) / LANSARD PHILIPPE PRÉSIDENT /
LANSARD PHILIPPE PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2022

Effectif moyen : 38 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/10/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/09/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	10/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	05/10/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/10/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.